



DE ROUBAIX-TOURCOING

Nos Finances sont malades

Le symptôme en est dans la baisse du franc et le remède dans une politique de crédits à l'étranger de réduction de dépenses privées et d'impôt véritable sur le revenu...

La situation la plus grave dont la France ait à se préoccuper en ce moment est celle de la dépréciation du franc sur les marchés étrangers.

Vous direz que ça vous est égal parce que vous n'achetez rien à Londres ni à New-York? C'est un erreur. Votre raisonnement est anglais, votre monnaie est suisse, vos soldes américains.

Or, le franc vaut à peine 0 fr. 53 à Londres, 0 fr. 45 à New-York, 0 fr. 50 à Berne.

Alors, vous, après cela, que la vie soit chère, puisqu'un objet acheté 1 fr. en vaut 2, à l'instant même où se fait la transaction à l'étranger.

Ce problème d'intérêt vital pour nous, fait l'objet de conversations à Londres entre Clémenceau et Lloyd George.

Entre Louchet et Austin Chamberlain. Il faut qu'on stabilise le change. Les Américains seraient la vis à l'Europe à cet égard. Les Anglais, eux aussi, ont toutes les peines du monde à régler leurs achats en Amérique, car si le livre vaut 50 francs en France au lieu de 20, elle vaut à peine deux dollars à New-York.

Voilà, n'est pas malin. Pendant que nos usines font des canons et des obus, que les chantiers anglais fabriquent des chars blindés, les industriels américains, durant la guerre, lançaient des automobiles, des machines à coudre et des caisses enregistreuse.

Les Yankees ont maintenant des stocks à vendre; nous, nous avons des besoins énormes à satisfaire.

La baisse du franc est la preuve que notre contrat avec les Américains a été mal fait. On aurait dû leur dire: Pendant la guerre, nous supportons la casse, mais après vous nous vendrez en aide. Je me souviens d'une certaine conférence de Londres en 1916, où cela a été écrit et signé, mais les chiffons de papier sont maintenant passés dans la tradition des nations.

Qu'importe! Nous devons nous tirer d'affaire. Il y a un moyen. Puisque nous sommes dans l'obligation d'acheter à l'étranger, pourquoi les gouvernements étrangers ne nous fourniraient-ils pas des crédits à long terme? Un précédent a été créé par la Hollande.

Le Gouvernement néerlandais a consenti à la France, pour les achats de matières et de produits nécessaires à la reconstruction des régions libérées un crédit de 25 millions de florins (environ 60 millions de francs au taux moyen) remboursables dans cinq ans. D'ici là, le change sera redevenu normal.

Ce que la Hollande — qui n'était pas notre alliée — a fait, l'Angleterre, la Belgique et les Etats-Unis pourraient le faire.

Je sais bien que ce n'est pas encore un moyen idéal, parce que l'Administration française, qui est routinière, se refuse à comprendre le parti qu'elle peut tirer de semblables combinaisons commerciales.

Exemple: il s'agit d'acheter des semences en Hollande. Les services des Régions libérées, qui sont dans l'impossibilité de s'en procurer ailleurs, hésitent parce que le cours actuel du florin est élevé. Mais c'est payable sur le crédit, remboursable dans cinq ans, leur dit-on. De plus, le prix est très peu élevé, on obtient des cours, soit 36 florins les 100 kilos.

Les bureaux, qui ne comprennent pas les méthodes financières modernes, s'entêtent et les régions libérées manquent de semences, quand elles pourraient en avoir dans d'excellentes conditions.

Mais cette sottise de bureaucrates peut être redressée dans l'avenir par l'action d'un ministre comme Tardieu qui a appris, à l'école américaine, à voir vite et d'une façon pratique.

L'ouverture de crédits à Londres, à New-York, à Madrid, à Bruxelles, peut changer du jour au lendemain la face des choses.

Cela doit être l'œuvre de Louchet, qu'on se plait à présenter comme le ministre des Finances de demain.

Il faudrait aussi que nous ne nous amusions pas à compliquer la situation. D'une part, il est urgent de réduire au strict minimum nos achats dans les pays où le franc est en baisse.

D'autre part, il est raisonnable de mettre un frein à certaines exportations rigoureuses comme celles de quelques négociants de Roubaix-Tourcoing, expédiant en Angleterre des tissus fabriqués que les Anglais nous retournent ensuite avec cinquante pour cent d'augmentation.

Une entente internationale sur les marchés d'origine est nécessaire pour arrêter un tel scandale. Les intéressés pourraient toujours commencer par se tenir tranquilles, à moins que leur patriotisme s'arrête à la porte de leur coffre-fort.

Enfin, l'équilibre de nos finances ne sera véritablement rétabli que le jour où l'impôt sur le revenu sera devenu une réalité existante et non une fumisterie comme l'est actuellement.

Que chacun dépense moins et que ceux qui ont de grosses ressources soient sérieusement imposés, voilà le remède. Il est désagréable, mais c'est le propre de tous les médicaments efficaces!

Alex WILL.

Clôture du Congrès de l'Octroi

Paris, 15 décembre. — Le Congrès des employés de l'octroi, a terminé hier ses travaux. Il demande, en cas de suppression des octrois, une situation équivalente. La commission a été chargée de faire les démarches utiles pour l'application de la journée de huit heures.

LE TRAITÉ DE VERSAILLES

On sait ce qu'est la réponse Allemande

Elle a été remise hier

Paris, 15 décembre. — La délégation allemande a fait remise à 10 heures 30 ce matin au Secrétariat général de la Conférence, la réponse du gouvernement allemand à la dernière note des Alliés concernant la ratification du traité de Versailles.

Les Boches s'inclinent

Berlin, 15 décembre. — La note allemande, dont le texte a été remis ce matin au secrétariat de la Conférence, déclare vouloir dissiper le malentendu selon lequel l'Allemagne voudrait profiter de l'absence des délégués des Etats-Unis pour faire modifier les stipulations relatives à l'extradition des coupables et au rapatriement des prisonniers de guerre.

Bien entendu, le refus de la note des Alliés, l'Allemagne avait montré qu'il était nécessaire d'atteindre certaines conditions relatives à l'extradition, mais elle n'a jamais relâché la mise en vigueur du traité pour le règlement préalable de cette question. La note prend aussi acte des dispositions du Conseil sur une de recourir à des mesures de coercition jusqu'à la mise en vigueur du traité et renonce à protester contre le paragraphe final du protocole. La note prend également acte de l'intention des Alliés de rapatrier les prisonniers de guerre dès le départ d'un ratifié on.

Le gouvernement allemand ne proteste pas contre le protocole du 1er novembre relatif aux infractions de l'armistice, mais il déclare qu'il ne peut lui être imputés.

Ils paieront pour Scapa-Flow

En ce qui concerne l'incident de Scapa-Flow, le gouvernement allemand fait remarquer qu'il n'y a pas de contradiction entre la mémoire du 27 novembre et la note du 26 juillet, et celle du 3 septembre. Cette note n'examine pas les questions de droit dont traite le mémoire.

Enfin, le passage de la lettre du 9 mai de l'amiral Von Trotsch contenait, non pas comme les Alliés le supposent un ordre à l'amiral Von Reuter, mais des instructions aux délégués de la marine pour les négociations de Versailles. Le 17 juillet, l'amiral Von Reuter, dans un ordre au commandant des navires, déclarait que les navires ne devaient pas être détruits mais remis à l'ennemi en cas de paix. L'amiral a ensuite agi selon l'option énoncée que l'armistice avait cessé, et son devoir, en cas de reprise des hostilités, était de détruire ces bâtiments.

Le Gouvernement allemand pense que l'on aurait dû soumettre les faits à la cour d'arbitrage de La Haye, ce qui n'aurait pas retardé la mise en vigueur du traité. Il regrette le point de vue des Alliés, qui considèrent ce fait comme fait de guerre. Cependant, le Gouvernement allemand se déclare prêt à dédommager les Alliés, mais point comme le demande le protocole du 1er novembre, car cela entraînerait la ruine de la vie économique de l'Allemagne et rendrait inévitable les autres obligations imposées par le traité à l'Allemagne. Les Alliés se sont déclarés prêts à examiner la question dès qu'un état de matériel de paix alternatif leur serait remis. Le Gouvernement allemand veut le remettre dès maintenant et a chargé une commission d'experts de donner des explications nécessaires aux puissances alliées et de formuler des propositions détaillées des réparations.

Le Gouvernement allemand s'attend au rapatriement sans délai de l'équipage retenu et espère la signature immédiate du protocole, la mise en vigueur du Traité, et enfin la paix tant désirée du monde entier.

Les délégués arrivent

Berlin, 15 décembre. — Le cabinet a arrêté définitivement la composition de la délégation qui part pour Paris; elle se compose de sept personnes. On ne connaît jusqu'à présent les noms que de deux délégués: le conseiller Seelitzer, membre de la section commerciale des affaires étrangères, représentant les intérêts de la navigation, et le socialiste majoritaire Paul Mueller, représentant des gens de mer.

La Commission comprend, en outre, un représentant du ministère de la marine, un représentant des armateurs de Brême, un représentant des chantiers de Hambourg et un spécialiste des questions de dragage.

Chez les Cheminots

FORMATION d'une ASSOCIATION DE PRISONNIERS et de RESTES EN PAYS ENVAHIS

On nous communique, avec prière d'insérer: A la suite de la réunion tenue à Lyon, le 9 septembre, sous le Café, il a été décidé la formation d'une Association de Cheminots prisonniers de guerre ou restés en pays envahis.

Cette association a pour but d'obtenir: 1. l'assimilation des employés des chemins de fer aux employés d'Etat pendant la durée de la guerre et le paiement intégral de leurs appointements pendant cette période;

2. Traitement sur pied d'égalité au point de vue statut du personnel et échelle de traitement avec les collègues restés en pays libres;

3. Années de captivité ou d'absence comptées pour la retraite comme années de service;

4. Paiement aux veuves et enfants des cheminots morts en captivité ou par suite des services de l'armée allemande d'une pension égale à la retraite qu'ils auraient pu obtenir.

Des réunions auront lieu prochainement à Tergnier, Amiens, Lille, Valenciennes, Maubeuge, Hierson et Cambrai, pour la formation de groupes.

Les camarades cheminots désireux d'obtenir des renseignements ou d'adhérer à cette association, sont priés de s'adresser à M. Gaspard, 26, rue de Reims, à Notre-Dame-de-Liesse (Aisne), ou à M. Chézy, secrétaire du groupe de Lyon.

Un Espagnol a inventé le bon parachute

AVEC SON APPAREIL, IL DESCENDIT DE 2.000 METRES

Madrid, 15 décembre. — Des expériences de parachute très réussies ont eu lieu cet après-midi à Guadala Jara; un inventeur espagnol s'est lancé d'un aéroplane d'une hauteur de deux mille mètres. Le parachute s'est ouvert au bout de cinq secondes et la descente s'est opérée dans de parfaites conditions. Une foule énorme a fait une ovation à l'inventeur.

Le gouvernement a acquis plusieurs de ces appareils.

Les répétiteurs Lyonnais vont à la C. G. T.

Lyon, 15 décembre. — L'Association des répétiteurs et répétitrices de Lyon s'est transformée en syndicat des répétiteurs et répétitrices, avec affiliation à la C. G. T.

LE COUT DE LA VIE & LES SALAIRES

DANS l'industrie du Bâtiment et des Travaux publics

Depuis l'armistice, nous vivons dans un atmosphère de fièvre, qui a vu bien des conséquences, nos profits de guerre non seulement ont rien voulu abandonner de leurs scandaleux profits, mais ils entendent les continuer dans la paix, la loyauté et la probité semblent excusés de nos moeurs, et notre crédit s'affaiblit de plus en plus à l'étranger.

La classe laborieuse est à la merci d'un brigandage étendu qui la rançonne et lui rend la vie impossible, cependant que rien n'est fait pour la protéger.

Les Pouvoirs publics se sont bornés jusqu'à présent à insinuer des prix normaux, pensant trouver dans cette ordonnance un remède contre la vie chère, occasionnelle, disent les mercantis, par l'augmentation des salaires.

Pour démontrer la fausseté de cette argumentation, voici le résultat d'une petite étude, à laquelle je me suis livré en me basant sur des données sérieuses, et qui prouvera aisément que la hausse des salaires n'a pas atteint l'ascendance du coût de la vie.

PRIX NORMAUX OFFICIELS

Établis par les Services de la Préfecture (le 20 octobre, jusqu'à nouvel avis)

Pommes de terre, au détail, le kilo 0,30 -- Carottes, au détail, le kilo 0,25 -- Sucre cristallisé, au détail, le kilo 1,30 -- Sucre en morceaux, au détail, le kilo 1,30 -- Cassonade, au détail, le kilo 1,00 -- Lait pur, au détail, le litre 0,50 -- Oufs frais, la pièce 0,60 et demi -- Oufs conservés, la pièce 0,50 et demi -- Chocolat, au détail, le kilo 3,40 -- Lard fumé, au détail, le kilo 5,20 -- Saucisses, au détail, le kilo 2,75 -- Huile de table, au détail, le litre 5,75 -- Bière, au détail, le litre 0,80 -- Bouff, morceaux de 2me catégorie, au détail, le litre 3,25 -- Mouton, morceaux de 2me catégorie, le livre 4,75 -- Veau, morceaux de 2me catégorie, le livre 5,25 -- Porc, morceaux de 2me catégorie, le livre 5,00.

PRIX PAYES PAR LES CONSOMMATEURS

Sel, le livre, — Janvier 1914, 0,10 ; Janvier 1919, 0,25 ; Décembre 1919, 0,25. Poivre, le demi-quin, — Janvier 1914, 0,65 ; Janvier 1919, 2,35 ; Décembre 1919, 2,00. Sucre cristallisé, 15 kilo, — Janvier 1914, 0,55 ; Janvier 1919, 2,10 ; Décembre 1919, 4,50. Sucre en morceaux, 15 kilo, — Janvier 1914, 0,65 ; Janvier 1919, 2,30 ; Décembre 1919, 6,00. Haricots, le litre, — Janvier 1914, 0,60 ; Janvier 1919, 2,00 ; Décembre 1919, 1,50. Macaroni, le livre, — Janvier 1914, 0,50 ; Janvier 1919, 1,20 ; Décembre 1919, 1,00. Saucisses, le livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 6,00. Potatoes, le litre, — Janvier 1914, 0,30 ; Janvier 1919, 1,10 ; Décembre 1919, 0,75. Essence, le litre, — Janvier 1914, 0,55 ; Janvier 1919, 1,60 ; Décembre 1919, 1,50. Bougies, la pièce — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,40 ; Décembre 1919, 0,50. Huile à manger, le litre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 2,50 ; Décembre 1919, 3,75. Vinaigre, le litre, — Janvier 1914, 0,50 ; Janvier 1919, 1,00 ; Décembre 1919, 1,80. Café, le livre, — Janvier 1914, 2,00 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 5,00. Chicorie, le paquet, — Janvier 1914, 0,25 ; Janvier 1919, 2,00 ; Décembre 1919, 1,70. Chocolat, le livre, — Janvier 1914, 1,60 ; Janvier 1919, 2,50 ; Décembre 1919, 4,00. Sardines, la boîte, — Janvier 1914, 0,60 ; Janvier 1919, 2,00 ; Décembre 1919, 1,90. Haricots saurs, la pièce, — Janvier 1914, 0,10 ; Janvier 1919, 0,40 ; Décembre 1919, 0,50. Fèves, le livre, — Janvier 1914, 0,30 ; Janvier 1919, 2,00 ; Décembre 1919, 2,00. Confitures, la livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 4,00 ; Décembre 1919, 2,80. Alcool à brûler, le litre, — Janvier 1914, 0,60 ; Janvier 1919, 5,50 ; Décembre 1919, 5,75. Savon noir, le kilo, — Janvier 1914, 0,65 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 3,00. Poissade, le kilo, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,50 ; Décembre 1919, 0,40. Eau de Javel, le litre, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,50 ; Décembre 1919, 0,75. Cirage, la boîte, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,40 ; Décembre 1919, 0,50. Vin, le litre, — Janvier 1914, 0,60 ; Janvier 1919, 2,25 ; Décembre 2,40. Bière, le litre, — Janvier 1914, 0,20 ; Janvier 1919, 1,20 ; Décembre 1919, 1,00. Pain, les deux kilos, — Janvier 1914, 0,70 ; Janvier 1919, 1,00 ; Décembre 1919, 1,20. Farine, le livre, — Janvier 1914, 0,20 ; Janvier 1919, 0,60 ; Décembre 1919, 1,65. Beurre, la livre, — Janvier 1914, 1,60 ; Janvier 1919, 6,00 ; Décembre 1919, 8,00. Oufs, la pièce, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,60 ; Décembre 1919, 0,85. Fromages, le livre, — Janvier 1914, 1,40 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 5,00. Lait, le litre, — Janvier 1914, 0,25 ; Janvier 1919, 0,75 ; Décembre 1919, 1,00. Poulet, 2me qualité, le livre, — Janvier 1914, 0,80 ; Janvier 1919, 4,00 ; Décembre 1919, 5,00. Mouton, 2me qualité, le livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 4,50 ; Décembre 1919, 5,25. Veau, 2me qualité, le livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 4,50 ; Décembre 1919, 6,00. Lapin, la livre, — Janvier 1914, 3,00 ; Décembre 1919, 4,25. Poulet, la livre, — Janvier 1914, 1,60 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 6,00. Lard salé, du pays, la livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 6,00. Saucisses, le livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 6,00. Pâtis de fôte, le livre, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 6,00. Pommes de terre, le kilo, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,65 ; Décembre 1919, 0,45. Canettes, le kilo, — Janvier 1914, 0,20 ; Janvier 1919, 1,00 ; Décembre 1919, 0,40. Oignons, le kilo, — Janvier 1914, 0,25 ; Janvier 1919, 1,20 ; Décembre 1919, 0,85. Navets, le kilo, — Janvier 1914, 0,20 ; Janvier 1919, 1,10 ; Décembre 1919, 0,40. Ail, le kilo, — Janvier 1914, 0,05 ; Janvier 1919, 0,30 ; Décembre 1919, 0,10. Salades, la pièce, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,30 ; Décembre 1919, 0,45. Choux, la pièce, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,60 ; Décembre 1919, 0,50. Porceux, la pièce, — Janvier 1914, 0,15 ; Janvier 1919, 0,45 ; Décembre 1919, 0,40. Charbon de terre, les 50 kilos, — Janvier 1914, 1,60 ; Janvier 1919, 5,00 ; Décembre 1919, 7,00. Cokes, les 50 kilos, — Janvier 1914, 1,20 ; Janvier 1919, 7,50 ; Décembre 1919, 12,50. Bois de fôte, le kilo, — Janvier 1914, 0,10 ; Janvier 1919, 0,25 ; Décembre 1919, 0,35. Desserts, augmentation de 300 pour cent ; Habillement, augmentation de 400 pour cent ; Chaussures, augmentation de 300 pour cent ; Chapoux et Casquettes, augmentation de 500 pour cent.

Utensiles de ménage, Quincaillerie, augmentation de 600 pour cent ; Vaiselle et Verrierie, augmentation de 500 pour cent.

APERÇU DE LA PROGRESSION DES PRIX DE LA VIANDE :

Porc le kilo. — 1909 : 1re qualité, 1,16 ; 2me qualité, 0,86. — 1910 : 1re qualité, 1,28 ; 2me qualité, 0,88. — Mai 1911 : 1re qualité, 1,50 ; 2me qualité, 1,34.

Boeuf le kilo. — 1909 : 1re qualité, 1,16 ; 2me qualité, 0,86. — 1910 : 1re qualité, 1,28 ; 2me qualité, 0,88. — Mai 1911 : 1re qualité, 1,50 ; 2me qualité, 1,34.

Mouton le kilo. — 1909 : 1re qualité, 1,16 ; 2me qualité, 0,86. — 1910 : 1re qualité, 1,28 ; 2me qualité, 0,88. — Mai 1911 : 1re qualité, 1,50 ; 2me qualité, 1,34.

Agneau le kilo. — 1909 : 1re qualité, 1,16 ; 2me qualité, 0,86. — 1910 : 1re qualité, 1,28 ; 2me qualité, 0,88. — Mai 1911 : 1re qualité, 1,50 ; 2me qualité, 1,34.

Me basant sur l'exactitude des chiffres de ce tableau, j'en déduis, établissant que le salaire moyen dans notre région était de 6 francs par jour de travail, avant la guerre, et qu'il est aujourd'hui d'une moyenne de 16 francs, qui constituerait une majoration de salaire de 170 pour cent.

Les aliments indispensables à la classe laborieuse ainsi que les choses nécessaires à son entretien étant augmentés de 300 pour cent le déficit avec le coût de la vie est donc en outre de 130 pour cent.

Pour équilibrer un budget familial de trois personnes : père, mère et enfant, tel qu'il existait avant la guerre, le chef de famille devrait gagner au minimum 25 francs par jour de travail, ainsi qu'en fait le tableau ci-dessous :

Frais de nourriture et d'entretien par jour pour une famille de trois personnes : 350 grammes de viande de Boucherie, Porc du Poisson, 3,50 ; 30 gr. de Beurre, 0,50 ; Un kilo pommes de terre 0,45 ; 3 litres de pain, 0,90 ; Un litre de vin ou 2 litres de bière, 2,10 ; 25 grammes de Café, 0,25 ; 30 gr. de Sucre, 0,25 ; 50 gr. de Saucisses, 0,60 ; Un demi-litre de lait, 0,50 ; Epices, Ails, Oignons, Echaloates, Poivre, Sel, 0,20 ; Huile et vinaigre, moulinette, 0,15 ; Légumes frais ou secs, Frites alimentaires, 0,50 ; Fruits, Confitures ou Fromage, 0,25 ; Savon, pelasse, Eau de Javel, Bleu, etc., 0,20 ; Pétrole, Essence, Mèche, Verre de Lampe (cassé), 0,20 ; Charbon, 1,25 ; Bois secs, allumettes, 0,15 ; Fil, Aiguilles, Ciseaux, Mine de plomb, Savon minéral, 0,10 ; Journal, Papier à lettre, Plumes, Encre, Timbre-poste, 0,20 ; Sou de poche, Tabac, Allumettes, Pipe ou Feuilles à cigarette, Barbic, Cheveux, Bains, etc., 1,30 ; Entretien et remplacement des vêtements et Lingerie, 1,00 ; Entretien et remplacement de chaussures, Chapoux, Casquettes, Parapluies, Cravates, etc., 0,50 ;oyer du Logement, 1,00 ; Entretien et remplacement pour usage d'articles de Ménage, Balais, Brosses, Eponges, Waddingues, etc., 0,10 ; Entretien et casuel d'articles de Cuisine et de table, Quincaillerie, Vaiselle, Verres, etc., 0,20 ; Entretien et remplacement du linge de corps et de ménage, 1,05 ; Pour imprévu et Cotisations à diverses Sociétés Chorales, Syndicales, Sportives et autres, Frais de déplacement, Photos, etc., 0,50. — Total : 47 fr. 90.

Le tableau mentionné dans ce tableau rien de superflu, tel que suceries, chocolat, gâteaux, pas même les œufs, qui sont quelquefois indispensables. Les distractions en sont également exclues : ciné, théâtre, voyages à la mer, etc., choses auxquelles cependant la classe ouvrière est très sensible.

Donc, tout en faisant abstraction de tout ce que l'on peut considérer comme superflu, on constate déjà une différence très sensible entre le salaire et la dépense journalière : dépenses, 47 fr. 90 ; salaire, 16 francs, soit un déficit de 11 fr. 90.

Mais ce n'est pas tout, car s'il faut manger et s'entretenir tous les jours, il n'en est pas de même pour la régularité du travail et, déduction faite des dimanches et jours de fête, on est ainsi dans l'impossibilité de se distraire, ce qui suppose même qu'il n'y ait ni chômage ni maladie.

Cela nous donne donc, en totalisant 365 jours de 300 jours à 16 francs de salaire moyen payé, soit... 6.533 50

Déficit... 1.733 50

Mais, me dira-t-on, serait-il possible que les familles, ayant pu payer un si modeste budget, puissent le combler par de nouvelles privations?

Je réponds non, pour la majorité de ces familles qui, grâce aux complications qui leur sont advenues : allocations militaires ou autres, exonérations locatives, avances sur dommages, pénurie et primes de démobilisation, etc., ont parvenues jusqu'à ce jour à mettre les bouts ensemble ; mais demain, lorsque le chef de famille devra, avec son seul salaire, faire face à toutes les obligations de la vie présente, il n'y aura aucune possibilité pour lui d'y parvenir.

Il est évident qu'après le terrible cataclysme qui a bouleversé et détruit une partie de nos forces économiques et matérielles, nous avons à subir une période transitoire difficile avant le rétablissement de la situation qui ne se fera que progressivement avec le concours de tous, et j'entends par tous la Nation tout entière et non pas seulement la classe ouvrière, à laquelle on semble vouloir imposer les plus lourds sacrifices. C'est pourquoi il appartient aux organisations syndicales de veiller à ce que les travailleurs puissent manger à leur faim et se vêtir autrement que de haillons, mais pour cela il est nécessaire que ces travailleurs comprennent, eux aussi, leur devoir en adhérant en masse à leur syndicat pour obtenir, de par leur union, le droit de vivre en travaillant.

Engène DELARUE, Réformé de guerre, Secrétaire général du Syndicat des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics de Douai et environs, Conseiller prud'homme.

Il était un petit navire !...

L'Office de la Reconstitution Industrielle, de Paris, signale qu'un bateau porteur à moteur le "Zigzag II" construit en 1913 par D. Goedkoop à Amsterdam, aurait été abandonné par les Allemands dans les eaux comprises entre Valenciennes et Lille.

Les personnes qui sauraient où se trouve exactement ce bateau, sont invitées à fournir ces renseignements au chef de l'Office de la Reconstitution Industrielle (bureau de la récupération).

Ge que M. Clémenceau

est allé faire à Londres

On ne le sait qu'officieusement

Paris, 15 décembre. — Aucune communication n'a été faite sur les résultats du voyage de M. Clémenceau à Londres, après son retour à Paris. Si, en effet, MM. Clémenceau et Lloyd George se sont mis d'accord sur les grandes lignes, sur les solutions à apporter aux problèmes examinés, il reste à donner à ces résultats une force matérielle d'accord diplomatique et c'est à quoi doivent s'employer actuellement les chanceliers des deux côtés de la Manche. Il faudra donc attendre quelques jours avant d'entendre officiellement les précisions sur les conséquences de la conférence de Londres.

POUR PARER A LA CRISE DU CHARBON

Néanmoins, on peut dès maintenant en voir les idées approximatives quoique incomplètes, en ce qui concerne les questions économiques. La crise du charbon qui pèse si lourdement sur notre vie nationale a fait l'objet d'une discussion approfondie entre les militaires et l'Anglais et a donné l'assurance formelle pour la livraison à la France de quantités déterminées de houille.

POUR ENRAYER LA BAISSÉ DU CHANGE

D'autre part, pour enrayer la baisse du notre change sur l'Angleterre, le gouvernement britannique s'est monté, croit-on, favorable à un emprunt français passé en Angleterre, qui porterait sur 5 ou 6 milliards.

POUR VEILLER SUR L'ALLEMAGNE

Pour ce qui est des problèmes politiques, la plus importante entre les décisions prises est la constitution d'un organisme militaire international chargé non seulement d'assurer l'exécution du traité de Versailles, mais encore chargé d'examiner toutes les mesures que nécessiterait dans l'avenir l'attitude de l'Allemagne.

Le maréchal Foch dirigera cet organisme et ce choix sera accueilli en France avec fierté et avec confiance.

POUR LA PAIX DES NATIONS

Le situation créée par le retard du Sénat américain à ratifier le traité a été également envisagée. L'attitude des Alliés à l'égard de la Russie est précisée, l'Entente ne fera pas d'offres de paix au gouvernement des soviets, mais elle va maintenant ne plus renouveler son concours en ce qui concerne les questions économiques. Enfin, la nécessité a été reconnue de fixer la Turquie aussitôt que possible sur son sort.

Le "Vieux Tigre"

est toujours solide

SA COTE PRATIQUE NE L'EMPECHE PAS DE TRAVAILLER

Paris, 15 décembre. — Le président du Conseil, qui avait été radiographié ce matin par le docteur Ledoux-Lebar, a été examiné à nouveau dans la soirée par ses médecins. A l'issue de la consultation, le bulletin de santé suivant a été communiqué: la radiographie a montré une fracture de la huitième côte gauche, avec très peu de déplacement. Aucune complication.

Signé: Docteur Tussier et Lobry, 15 décembre 1919, 18 h. 30.

Le président du Conseil qui est resté cet après-midi à